

PROJET SOCIAL ET EDUCATIF : POUR DONNER DU SENS A L'ACTION

MULTI-ACCUEILS 0-6 ANS

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS

ACCUEILS DE LOISIRS ENFANCE 3-12 ans

ACCUEIL LOISIRS 11-17 ANS

SEJOURS ENFANCE ET JEUNESSE

ANIMATION DE PREVENTION JEUNESSE 11-25 ANS

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

LUDOTHEQUE ITINERANTE

GUICHET UNIQUE PERMANENT D'ACCUEIL ET RENSEIGNEMENTS

Ce document est obligatoire. Il est demandé par les partenaires institutionnels que sont notamment la Caisse d'Allocations Familiales, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le Conseil Départemental en tant que garants de l'application de la réglementation liés aux différents types d'accueils de mineurs.

En vigueur à compter du 1er janvier 2020

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P3
ELEMENTS DE DIAGNOSTICS	P5
DES VALEURS COMMUNES : UN SUPPORT A L'ACTION	P14
DES ENJEUX ET OBJECTIFS EDUCATIFS AU SERVICE D'UNE COHERENCE DE TERRITOIRE	P15

INTRODUCTION

Bièvre Isère Communauté est issue de plusieurs fusions successives d'intercommunalités depuis entre 2012 et 2016 ayant regroupée Bièvre Toutes Aures, Pays de Chambaran, Bièvre Liers et la Région Saint Jeannaise.

Elle regroupe aujourd'hui 50 communes pour environ 55000 habitants.

Cette évolution a généré de nombreux changements liés à l'harmonisation de certaines compétences et l'organisation des services.

La période 2014 – 2018 a ainsi été nécessaire pour stabiliser la structuration des politiques en matière d'accueil et d'accompagnement des familles et des enfants.

La réécriture du Projet Social et Educatif permet de doter l'intercommunalité d'un socle commun, d'un cadre général, à travers lequel les différents services peuvent se retrouver et garantir une cohérence de l'action en direction des publics accueillis.

Les éléments de ce projet social et éducatif sont la synthèse d'un travail collaboratif entre les Vice-Présidents délégués aux politiques portées par le Pôle et les services concernés. Cette démarche collective permet à chaque agent, quel que soit sa fonction, de s'approprier le projet et d'adhérer à la démarche globale.

Cette cohérence est d'autant plus importante que les actions sont particulièrement diversifiées et complémentaires entre les politiques petite enfance, enfance, jeunesse et solidarité.

A cette exigence de cohérence se rajoute la nécessité de coordonner l'action publique avec les autres acteurs locaux. Ceux-ci portent également des projets en direction des familles, avec une offre complémentaire : Accueils de loisirs communaux, associatifs, lieux d'animation de la vie sociale, crèches privées...

Les valeurs et les enjeux pour le territoire étant clairement identifiés, il est alors possible pour les différents services du Pôle Famille Solidarité de décliner de manière opérationnelle les projets de fonctionnements et pédagogiques qui en découlent.

Ces projets répondent aussi aux exigences de la CAF de l'Isère dans le cadre des contractualisations (Contrat Enfance Jeunesse sur la période 2018-2021 / conventions PSO et PSU) et à celles de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (agréments).

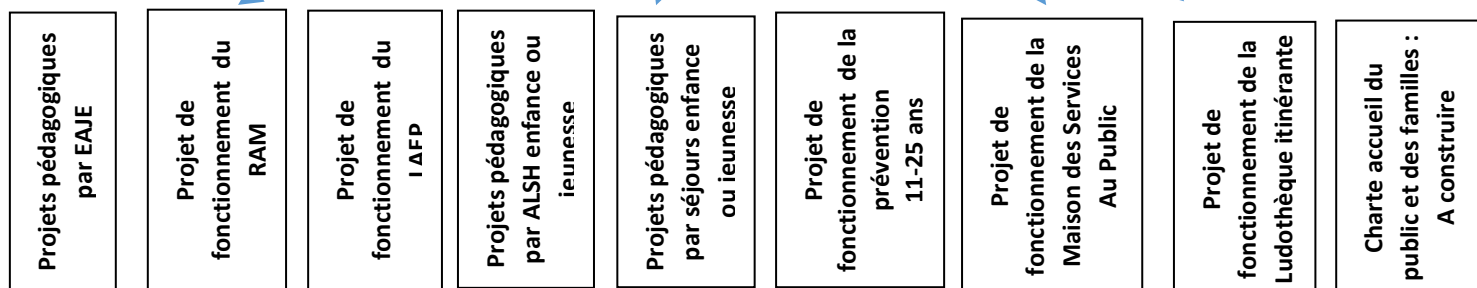
PROJET DE TERRITOIRE DE BIEVRE ISERE COMMUNAUTE

Eléments de diagnostic liés aux champs de compétences portés par le pôle Famille et Solidarité : sociologique, l'offre d'accueil, ...

Le projet politique qui donne sens aux différents champs d'actions mis en œuvre : Valeurs communes et vision globale pour le territoire

Les grands enjeux sociaux et objectifs éducatifs transversaux à mettre en œuvre dans le cadre du fonctionnement des différents dispositifs d'accueil et d'accompagnement du public.

PROJET SOCIAL ET EDUCATIF INTERCOMMUNAL



LES ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

1. Caractéristique géographique

Situé au cœur de l'Isère, Bièvre Isère Communauté offre un cadre de vie privilégié : un habitat de qualité, des espaces naturels et urbains préservés ainsi qu'un ensemble complet de services à la population.

Bièvre Isère Communauté est un territoire accessible et dynamique, avec un potentiel de développement soutenu par l'attractivité des métropoles limitrophes. Sa situation géographique, au carrefour de plusieurs grandes villes comme Lyon, Valence et Grenoble, lui confère une place stratégique tant pour la population que pour les investissements économiques.



2. Caractéristique démographique

2.1. La communauté de communes est en progression démographique

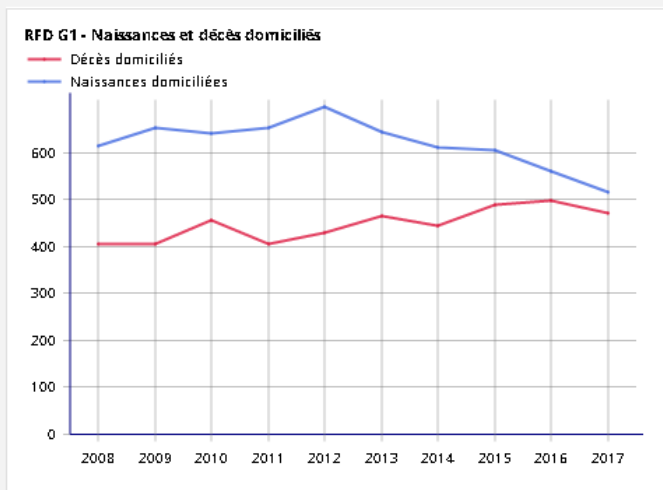
- ✓ Une population totale de **54030 habitants** en 2018
- ✓ Les personnes de 45 ans et plus sont en augmentation alors que la natalité diminue sur le territoire.

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2016	%	2011	%
Ensemble	54 249	100,0	51 653	100,0
0 à 14 ans	11 285	20,8	11 176	21,6
15 à 29 ans	8 030	14,8	7 763	15,0
30 à 44 ans	10 464	19,3	10 738	20,8
45 à 59 ans	10 886	20,1	10 084	19,5
60 à 74 ans	8 868	16,3	7 514	14,5
75 ans ou plus	4 715	8,7	4 377	8,5

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019.

RFD G1 - Naissances et décès domiciliés



Toutes les données sont en géographie au 01/01/2018.

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

2.2. Une population au profil largement familiale

Les familles avec enfant(s) représentent plus de **42% des ménages du territoire**, une part plus élevée qu'au niveau régional et départemental.

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2016	%	2011	%	2016	2011
Ensemble	21 900	100,0	20 429	100,0	53 234	50 581
Ménages d'une personne	5 976	27,3	5 237	25,6	5 976	5 237
Hommes seuls	2 749	12,6	2 463	12,1	2 749	2 463
Femmes seules	3 227	14,7	2 774	13,6	3 227	2 774
Autres ménages sans famille	348	1,6	437	2,1	840	1 003
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	15 575	71,1	14 755	72,2	46 418	44 341
Un couple sans enfant	6 511	29,7	6 147	30,1	13 232	12 568
Un couple avec enfant(s)	7 425	33,9	7 058	34,5	29 038	27 699
Une famille monoparentale	1 640	7,5	1 551	7,6	4 147	4 074

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2019.

FAM T3 - Composition des familles

	2016	%	2011	%
Ensemble	15 666	100,0	14 835	100,0
Couples avec enfant(s)	7 446	47,5	7 066	47,6
Familles monoparentales	1 690	10,8	1 570	10,6
Hommes seuls avec enfant(s)	386	2,5	326	2,2
Femmes seules avec enfant(s)	1 304	8,3	1 244	8,4
Couples sans enfant	6 531	41,7	6 199	41,8

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2019.

3. La communauté de communes de Bièvre Isère

Depuis 2014, et les contraintes législatives imposées aux collectivités, le territoire a connu d'importantes fusions qui ont conduit à la création de Bièvre Isère Communauté telle qu'on la connaît aujourd'hui. Ces rapprochements ont pour ambition de créer une intercommunalité forte, pour défendre ses intérêts, dynamiser son territoire et préserver son identité.

La communauté de communes compte sur son territoire des entreprises dans des secteurs d'activités divers qui ont un rôle majeur dans le dynamisme économique du territoire. Les domaines d'activités en lien avec l'industrie sont largement représentés par des entreprises compétitives et innovantes. Conjointement, le tissu de PME et PMI joue un rôle important pour la création de richesses et les services de proximité. L'agriculture et l'agro-alimentaire ont une place primordiale, avec des entreprises qui animent l'ensemble de la plaine agricole. Le tourisme a également une part importante dans le développement du territoire compte tenu de la qualité de l'environnement mais aussi du patrimoine architectural.

Avec des caractéristiques particulières liées à sa situation géographique et sociale, les élus de Bièvre Isère Communauté ont décidé d'adopter une politique en faveur de la population avec un aménagement du territoire maîtrisé, une offre de loisirs riche et diversifiée, une préoccupation toute particulière pour l'environnement et le traitement des déchets et la construction d'une cohésion sociale par des missions de solidarité. Les multiples loisirs proposés en font un lieu de vie agréable : randonnées familiales, équitation, médiathèques, festivals, détente et natation, pêche en étangs ou rivières...

Outre l'aspect économique, les communes qui forment Bièvre Isère Communauté peuvent mettre en avant un certain nombre d'atouts qui contribuent à améliorer la qualité de vie des habitants. Le territoire bénéficie, avec Saint-Etienne de Saint-Geoirs, La Côte Saint-André, Saint-Siméon de Bressieux et Saint-Jean de Bournay, de fonctions urbaines et de services particulièrement développés.

Les habitants bénéficient notamment de nombreux établissements scolaires, avec des collèges et des lycées. Les services de proximité sont accessibles dans les communes avec des commerçants et des artisans répondant aux besoins quotidiens.

Ces atouts font de Bièvre Isère Communauté un territoire accueillant et permettent aux habitants d'apprécier un cadre de vie de qualité.

Les principales compétences actuelles sont :

- **Les compétences obligatoires**
 - Développement économique
 - Aménagement de l'espace
 - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
 - Gens du Voyage
 - Déchets ménagers

- **Les compétences optionnelles**

- Eau potable
- Logement
- Lecture Publique
- Animation culturelle
- Maison des Services Publics

- **Les compétences facultatives**

- Assainissement
- Action sociale d'intérêt communautaire (Petite enfance, Accueils de loisirs 3-12 ans et 11-17 ans, en matière d'emploi et d'insertion des jeunes, politique en faveur des personnes âgées, notamment en lien avec le CIAS et la gestion de la Résidence Autonomie « 4 vallées »)

Au sein de la collectivité, les actions sociales d'intérêts communautaire sont portées par le pôle « Famille Solidarité ».

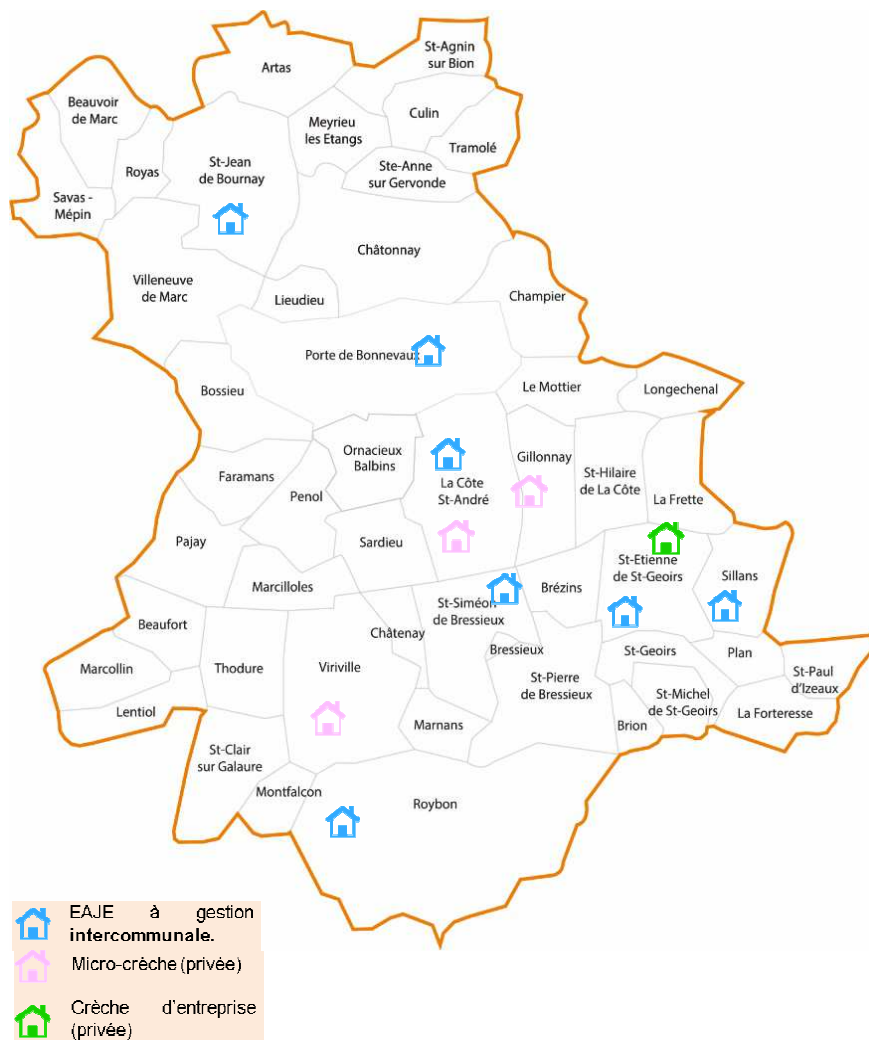
Il est composé de plusieurs services :

- Petite enfance
- Enfance
- Jeunesse
- solidarité

3 – Le Pôle Famille Solidarité

3.1– Le Service Petite Enfance

Les Multi-accueils



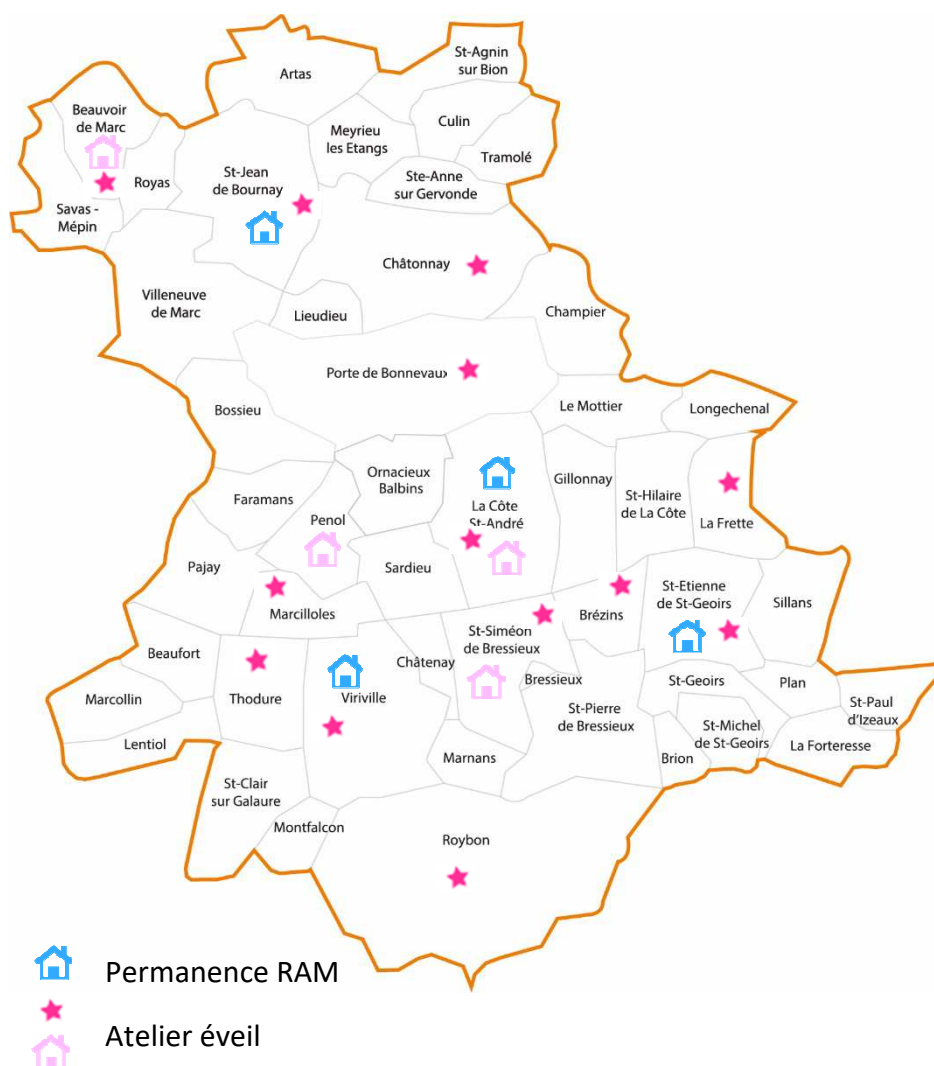
➤ 7 structures intercommunales :

- Doremi – La côte saint André – 20 places – De 7h30 à 18h30
- A petits pas – Nantoin – 18 places – de 7h30 à 18h30
- Arc en ciel – St Etienne de saint geoirs – 30 places – de 7h30 à 18h30
- Pom’cannelle – St siméon de bressieux/Brézins – 15 places – de 7h30 à 18h30
- Pilotin – Sillans – 25 places – de 7h à 19h
- Chambalous – Roybon-18 places – de 7h30 à 18h30
- La Farandole – Saint Jean de Bournay -24 places – de 7h à 18h30

- 4 structures privées
 - 1 crèche d'entreprise à Saint Etienne de saint geoirs – 40 places –
 - 1 micro crèche à Viriville – 10 places -
 - 1 micro-crèche à Commelle – 10 places -
 - 1 micro crèche à La Côte Saint André – 10 places-

Le Relais Assistants Maternels

- 2 Relais Assistants Maternels
 - Ram La Côte Saint André
 - Ram Saint Jean de Bournay



En 2017, 1334 enfants ont été accueillis par environ 430 assistants maternels.

14 lieux d'ateliers d'éveil et 4 lieux de permanences administratives.

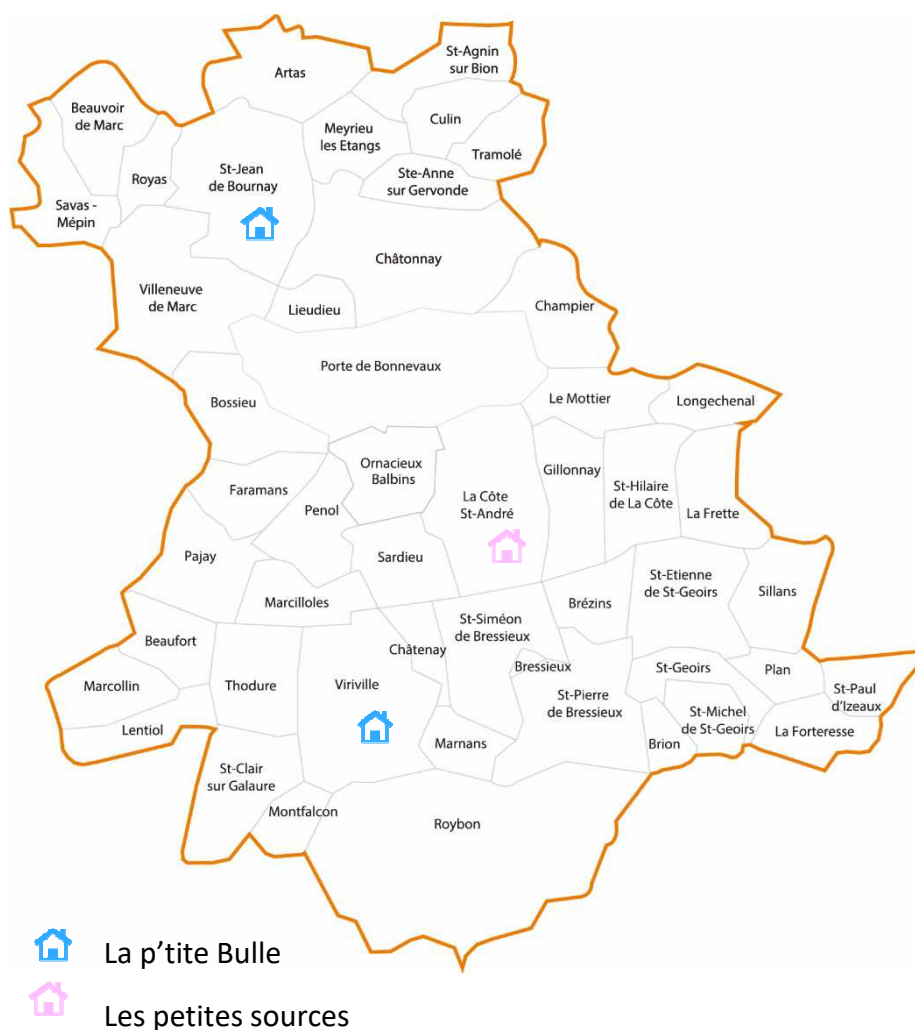
5.6 ETP d'animatrices RAM

➤ 5 Maisons d'Assistants Maternels :

- Les P'tits Loulous – Beauvoir de marc –
- La maison des minipouss' – Chatonnay-
- Le jardin des petits Berlioz – La Côte saint André-
- Les sucres d'orges – Penol-
- Le cocon de la Bièvre – Saint Siméon de Bressieux-

Lieux d'Accueil Enfants Parents

- 1 structure intercommunale : La p'tite Bulle sur Saint Jean de Bournay et Viriville
270 heures d'ouverture au public sur 99 séances annuelles.
- 1 structure communale : Les Petites Sources sur La Côte Saint André
96h15 d'ouverture au public sur 35 séances annuelles



3.2– Le Service Enfance

En matière d'enfance 3-12 ans, ce service porte le fonctionnement des ALSH extrascolaires dans le cadre d'une compétence partagée avec une offre communale et associative.

➤ **Accueils de loisirs intercommunaux**

Accueils de loisirs extrascolaire :

- La licorne – Saint Etienne de St Geoirs
- La Farandole - Sillans
- Robinsons site de Chatonnay
- Robinsons site de St Jean de Bournay
- Chamboul'tout – Roybon
- Galabourdine – Faramans
- Festiloisirs – Villeneuve de Marc

Accueil de loisirs périscolaire mercredi après midi

- Bonnevaux site de Savas Mépin
- Bonnevaux site de Chatonnay



➤ **Accueils de loisirs associatifs ou municipaux**

- Le Marmiton – Pajay : Accueil pendant les vacances scolaires et le mercredi
- ADELIS - Saint Siméon de Bressieux : Accueil pendant les vacances scolaires et le mercredi
- Les sources – La Côte St André : Accueil pendant les vacances scolaires et le mercredi
- Le petit renard – Commelle : Accueil pendant les vacances scolaires
- Les P-Troll-ettes – St Pierre de Bressieux : Accueil pendant les vacances scolaires
- Mairie de Sillans : Accueil le mercredi
- Mairie de Saint Etienne de St Geoirs : Accueil le mercredi

➤ **Fonctionnement d'accueils périscolaires communaux et associatifs, déclarés ou non en ALSH**

➤ **Actions intercommunales complémentaires**

- Des séjours pour les enfants de 7 à 12 ans
- Des Pass'sport pour découvrir et s'initier à différentes pratiques sportives

3.3– Le Service Jeunesse et Solidarité

Ce service porte plusieurs actions en direction de publics divers :

➤ **Accueil de loisirs 11- 17 ans : Base Ados et Anim Ados**

Réparti sur différents sites en fonction des propositions des jeunes pendant les vacances scolaires
Fonctionnement sur la base d'un accompagnement aux projets de jeunes en itinérance sur le territoire le mercredi AM et les vendredis soirs.
Partenariat avec les établissements scolaires

➤ **Séjours jeunesse 11 -17 ans**

➤ **Animation de prévention 12-25 ans**

Accompagnement de jeunes en ruptures
Travail en collaboration avec les établissements scolaires et autres acteurs locaux
Mise en œuvre de chantiers éducatifs

➤ **Maison des Services Au Public**

Regroupe des permanences de divers organismes
Oriente vers les partenaires locaux en cas de besoin

➤ **Ludothèque itinérante**

Développe le lien social dans les communes
Offre un espace libre et gratuit multigénérationnel

3.4– Les fonctions de coordination enfance et jeunesse

De manière plus transversale, le Pôle Famille Solidarité dispose de deux fonctions de coordination : l'une plus spécifique aux problématiques liées à la petite enfance, l'autre concernant l'enfance et la jeunesse.

Ces fonctions permettent de développer différentes actions :

- **Interface privilégiée pour les partenaires Institutionnels, et notamment la CAF dans le cadre de ses contractualisations**

- **Rôle de conseil auprès des communes gestionnaires d'ALSH (réglementation, dossier CAF, apports pédagogiques, ...)**

- **Développement de réseaux d'acteurs pour la mise en commun de certaines problématiques :**
 - Réseau des ALSH extrascolaires du territoire
 - Réseau des périscolaires du territoire
 - Participation au réseau Départemental Jeunesse
 - Réseau parentalité

- **Formations BAFA (base et approfondissement)**
 - Soutien à la formation par la prise en charge d'une partie du coût

DES VALEURS COMMUNES : UN SUPPORT A L'ACTION

Les 4 valeurs ci-dessous ne sont pas exclusives mais correspondent au socle commun qui doit être présent en continu dans les projets mis en œuvre afin de les transmettre aux enfants accueillis dans les structures du pôle famille solidarité.

Chaque structure les développe en fonction de ses spécificités et du public accueilli.

Le Respect ...

- ... du public accueilli
- ... des cadres réglementaires
- ... dans les relations entre collègues de travail
- ... des usagers envers les professionnels
- ...

L'équité ...

- ... pour l'accès de tous aux services proposés par le Pôle Famille Solidarité à l'échelle du territoire
- ... dans les comportements et postures des professionnels en direction des enfants et des familles
- ...

La cohésion ...

- ... pour favoriser le vivre ensemble dans les groupes d'enfants
- ... pour améliorer la performance et le bien-être au travail
- ... pour favoriser la transversalité dans l'accompagnement des familles
- ...

La solidarité ...

- ... entre les équipes du Pôle Famille Solidarité
- ... pour prendre en considération les personnes les plus fragiles
- ... pour mieux faire face aux situations complexes
- ...


DES ENJEUX ET OBJECTIFS EDUCATIFS AU SERVICE D'UNE COHERENCE TERRITORIALE


Les thématiques développées définissent les feuilles de routes de chaque service et de chaque équipe afin de garantir la cohérence de l'action intercommunale sur l'ensemble du territoire.


ENJEU n°1 :


Développer des accueils de qualité pour permettre à chaque enfant de trouver des espaces favorisant son développement


Dont les objectifs éducatifs à poursuivre sont :


 Accompagner l'enfant dans sa prise d'autonomie


 Prendre en compte l'individualité de chaque enfant, et notamment les situations de handicap

 Instaurer des dynamiques visant le « vivre ensemble » et la socialisation

 Soutenir et impulser les démarches éco-responsables

 Favoriser l'ouverture sociale, culturelle et sportive


 Utiliser les ressources du territoire pour améliorer la connaissance de son environnement proche

 Donner aux agents la possibilité de progrès permanents en compétences


ENJEU n°2 :

Faciliter l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle des familles

Dont les objectifs éducatifs à poursuivre sont :

 Développer une offre cohérente à l'échelle du territoire

 Rendre accessible l'offre d'accueil


 Soutenir la fonction parentale


 Faciliter le lien social pour rompre l'isolement


ENJEU n°3 :

Lutter contre les situations de fragilités

Dont les objectifs éducatifs à poursuivre sont :

 Soutenir l'action de relais locaux pour l'accompagnement des personnes en difficulté

 Prendre en compte les situations d'urgences

 Se positionner dans une logique de coordination et travail en réseaux avec les acteurs locaux